



Sécurité: Aix-les-Bains monte encore en puissance

Aix-les-Bains «Aix-les-Bains, ville sûre.» Renaud Beretti en a fait un argument de campagne en 2020 et occupait déjà ce terrain sécuritaire lorsqu'il était premier adjoint de Dominique Dord, engageant la cité thermale sur la voie de la vidéosurveillance. En quelques années, le virage a été spectaculaire. Entre les 10 premières caméras activées en 2013 et le vaste réseau de 230 yeux qui scrutent en ce moment la commune, il y a un monde! Et ce n'est pas fini. Le président départemental des Républicains (LR), qui s'inscrit, là, dans la droite ligne de son programme, place «la sécurité comme première des libertés et comme priorité» du mandat. Le budget primitif 2021, adopté le 29 mars, en a donné un petit aperçu. L'Essor a décidé de zoomer pour voir de plus près ce qui se prépare. 1. Toujours plus de caméras dans la ville Sans surprise, l'arsenal sera d'abord complété sur la partie vidéoprotection. «La volonté de la municipalité, c'est de sécuriser encore plus les trois grands axes traversants, le centre-ville et puis les sites touristiques, notamment les ports», résume Jean-Marc Vial, le maire adjoint en charge de la sécurité. 21 installations de caméras ont eu lieu depuis fin 2020 et 19 autres sont programmées (soit un investissement de près de 300 000 euros en 2021). Malgré les critiques de l'opposition sur le coût et l'utilité d'un tel dispositif (lire en p.3), le grand déploiement se poursuit. «On est parti sur un rythme que l'on va tenir, je pense, sur un an ou deux d'une vingtaine de caméras par année.» Ce qui en ferait 270 à l'horizon 2022. Où s'arrêtera Renaud Beretti, qui en a promis 120 pendant la campagne? «Le dispositif vidéo est désormais bien déployé, mais certains quartiers ou secteurs en sont dépourvus: la Liberté par exemple ou les bords du lac. Ces derniers ont commencé à l'être, mais doivent être complétés», répond le maire, en ajoutant que «Marlioz sera équipé au moment de la rénovation urbaine».

Deux agents sont désormais affectés au centre de supervision urbain (CSU), la tour de contrôle où se trouve le mur d'écrans, contre un seul auparavant. Une étape, toutefois, n'a pas encore été franchie: celle de la vidéoverbalisation (voir ci-dessous). 2. Des boîtiers d'alarme autour du cou Les plans de la municipalité ne s'arrêtent pas là, puisqu'elle a investi dans un nouvel outil: My Keeper. Ce boîtier d'alarme, ressemblant à un chronomètre avec un tour de cou, a été distribué aux directions des écoles et des crèches. 60 exemplaires, au total, depuis novembre 2020. Et 150 000 euros sont à nouveau budgétés sur 2021. L'idée est donc bien de «continuer à étendre» le dispositif, acquiesce Jean-Marc Vial. Et l'élu de citer des lieux où la balise d'alerte pourrait être installée: gymnases, collèges et lycées, lieux de cultes et peut-être certains commerces. «C'est en discussion», précise-t-il. Rien d'arrêté donc. De toute façon, pour les établissements scolaires du second degré par exemple, la Ville n'est pas la seule à décider. 3. Une police municipale musclée A côté de ces technologies, il y a un renforcement de la police municipale. Elle était déjà armée, maintenant elle voit ses effectifs doubler. Ils seront une vingtaine d'agents d'ici la fin du mandat. «On accélère le rythme de recrutement», affirme l'adjoint à la sécurité. La stratégie est simple: «Il faut que les gens nous voient». Autrement dit qu'ils soient rassurés par la présence policière sur la voie publique. «Je ne jette pas la pierre à la police [nationale, NDLR] - ils font avec les moyens qu'on leur donne - mais ça devient quand même de plus en plus compliqué pour eux d'être présents, notamment la nuit, sur Aix. Nous, on fait un petit peu l'équilibre», analyse Jean-Marc Vial (lire aussi en p.3). La PM aixoise est ainsi appelée à assurer de nouvelles missions à l'avenir. Le lancement, en mai, d'une brigade de nuit en est l'illustration.